SEJOUR SKI MARS 2019 6èmes 1, 2et 5

Madame, Monsieur, veuillez trouver ci-joint les informations nécessaires avant le départ.

- Rendez-vous: **dimanche 10 mars 2019 à 6h30** à l'Auberge de jeunesse au 23 avenue Neigre à Chartres, <u>avec un pique-nique</u> (sans trop de bonbons ni boissons sucrées, ni téléphone portable !). Merci de ne pas vous garer devant l'auberge de jeunesse afin que le car puisse stationner. L'arrivée est prévue vers 18h00.
- Retour prévu le samedi matin 16 mars 2019 vers 06h00 au même endroit (veuillez consulter le blog, via le site internet de l'IND, vous serez informés en cas de retard).
- -Le montant total du séjour s'élève à 415 euros. Merci de bien vouloir apporter le solde au professeur d'EPS de votre enfant avant le vendredi 1 mars 2019.
- RAPPEL: Certains n'ont pas encore rendu l'ordonnance pour le paracétamol.
- -Prévoir une bonne paire de baskets pour la marche en plus des après ski.
- Pensez aux médicaments avec les ordonnances pour ceux qui ont un traitement médical en cours (nom prénom et posologie sur les boîtes), y compris pour le mal des transports.
- Quelques photos et infos seront mises en ligne à notre arrivée et durant la semaine sur le blog du séjour: <u>www.ind-chartres.fr</u> (rubrique vie au collège, voyages et sorties...).

L'équipe enseignante EPS.

SEJOUR SKI MARS 2019 6èmes 1, 2et 5

Madame, Monsieur, veuillez trouver ci-joint les informations nécessaires avant le départ.

- Rendez-vous: **dimanche 10 mars 2019 à 6h30** à l'Auberge de jeunesse au 23 avenue Neigre à Chartres, <u>avec un pique-nique</u> (sans trop de bonbons ni boissons sucrées, ni téléphone portable!). Merci de ne pas vous garer devant l'auberge de jeunesse afin que le car puisse stationner. L'arrivée est prévue vers 18h00.
- Retour prévu le samedi matin 16 mars 2019 vers 06h00 au même endroit (veuillez consulter le blog, via le site internet de l'IND, vous serez informés en cas de retard).
- **-Le montant total du séjour s'élève à 415 euros**. Merci de bien vouloir apporter le solde au professeur d'EPS de votre enfant avant le vendredi 1 mars 2019.
- RAPPEL: Certains n'ont pas encore rendu l'ordonnance pour le paracétamol.
- -Prévoir une bonne paire de baskets pour la marche en plus des après ski.
- Pensez aux médicaments avec les ordonnances pour ceux qui ont un traitement médical en cours (nom prénom et posologie sur les boîtes), y compris pour le mal des transports.
- Quelques photos et infos seront mises en ligne à notre arrivée et durant la semaine sur le blog du séjour: <u>www.ind-chartres.fr</u> (rubrique vie au collège, voyages et sorties...).

L'équipe enseignante EPS.

SEJOUR SKI MARS 2019 6èmes 1, 2et 5

Madame, Monsieur, veuillez trouver ci-joint les informations nécessaires avant le départ.

- Rendez-vous: **dimanche 10 mars 2019 à 6h30** à l'Auberge de jeunesse au 23 avenue Neigre à Chartres, <u>avec un pique-nique</u> (sans trop de bonbons ni boissons sucrées, ni téléphone portable!). Merci de ne pas vous garer devant l'auberge de jeunesse afin que le car puisse stationner. L'arrivée est prévue vers 18h00.
- Retour prévu le samedi matin 16 mars 2019 vers 06h00 au même endroit (veuillez consulter le blog, via le site internet de l'IND, vous serez informés en cas de retard).
- -Le montant total du séjour s'élève à 415 euros. Merci de bien vouloir apporter le solde au professeur d'EPS de votre enfant avant le vendredi 1 mars 2019.
- RAPPEL: Certains n'ont pas encore rendu l'ordonnance pour le paracétamol.
- -Prévoir une bonne paire de baskets pour la marche en plus des après ski.
- Pensez aux médicaments avec les ordonnances pour ceux qui ont un traitement médical en cours (nom prénom et posologie sur les boîtes), y compris pour le mal des transports.
- Quelques photos et infos seront mises en ligne à notre arrivée et durant la semaine sur le blog du séjour: <u>www.ind-chartres.fr</u> (rubrique vie au collège, voyages et sorties...).

L'équipe enseignante EPS.